



Appel à manifestation d'intérêt

Mémoire individuelle, mémoire sociale
Approches pluri- et interdisciplinaires,
renouveau méthodologique

Contexte

Créée par l'InSHS, la plateforme de recherche Mémoire et résilience a pour ambition de développer et de structurer la recherche en sciences humaines et sociales autour des thématiques de mémoire, de résilience et de coexistence, dans toutes ses composantes disciplinaires, mais aussi dans ses interfaces avec les sciences biologiques,

Il s'agit de renforcer, structurer et faire dialoguer les recherches sur les conflits violents et crises passés et leurs effets dans le présent, abordés en termes de mémoire, de traumatismes, de « résilience », au travers de controverses (racisme, antisémitisme, passés coloniaux, etc.) comme de mémoires ordinaires (en famille, sur les territoires, dans les mondes du travail, etc.).

De façon non exclusive, cette action pourra se déployer en particulier pour et à travers ses communautés implantées sur le Campus Condorcet.

L'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS a en effet souhaité collaborer, pour le développement de cette plateforme, avec le Campus Condorcet et ses établissements membres, dont de nombreuses équipes travaillent sur les thématiques mémorielles. Des institutions extérieures au Campus, comme Sciences Po Paris, l'Université de Paris, l'Université de Lille, AMU, l'Université de Grenoble-Alpes, sont également associées à cette plateforme. Celle-ci a en effet vocation à structurer la recherche à une échelle nationale. Elle collabore à cette fin à des institutions comme le CN2R¹, ainsi que des structures spécialisées, et par exemple le GDR Mémoire du CNRS², le Labex Les passés dans le présent³, le GIS Archives et démocratie, l'Institut Covid-19 Ad Memoriam⁴ ou des programmes de recherche comme 13-11⁵.

La Plateforme Mémoire et résilience entend remplir trois missions :

- ▶ 1. Représenter un **lieu de dialogue commun** à des recherches diversifiées et dont les temporalités sont variées, sur les expériences, les perspectives scientifiques et les choix méthodologiques. Il s'agit de consolider ces recherches au-delà des objets particuliers, c'est-à-dire de manière pluri- et interdisciplinaire, et en lien avec les acteurs politiques et sociaux intéressés

¹ <http://cn2r.fr/>

² <https://gdr-memoire.sciencesconf.org/>

³ <http://passes-present.eu/>

⁴ <https://www.institutcovid19admemoriam.com/>

⁵ <https://www.memoire13novembre.fr/le-programme>

- ▶ 2. Offrir une **plateforme de services** répondant au mieux aux besoins singuliers des recherches dans ces domaines, et un espace de formation (par des experts et par les pairs), notamment en matière de règles juridiques, de méthodes de collecte et d'archivage de données sensibles, de gestion des interactions avec les médias ou des interlocuteurs politiques, ou encore de collaboration avec les acteurs de l'éducation et les artistes.

La Plateforme Mémoire et résilience doit permettre de cette manière une meilleure collaboration entre missions dédiées ou services fonctionnels des établissements (protection des données, affaires juridiques, communication, sécurité, Référents déontologie, Racisme et antisémitisme et Intégrité scientifique, et TGIR).

- ▶ 3. Permettre le développement d'une **programmation scientifique dédiée**, sur la base de ce dialogue transversal et en particulier depuis le territoire du Campus Condorcet.

La plateforme est implantée dans [l'hôtel à projet du Campus Condorcet](#).

A qui s'adresse cet Appel à Manifestation d'intérêt ?

Dans ce contexte, l'appel à manifestation d'intérêt s'adresse à toutes les équipes de recherche en sciences humaines et sociales (co-)pilotees par le CNRS et les établissements partenaires de l'action, mentionnés plus haut. Toutes les disciplines SHS sont concernées, ainsi que des disciplines hors SHS (neurosciences, psychologie, biologie, psychiatrie, informatique, etc.) dès lors qu'elles impliquent des chercheurs SHS.

Trois thématiques sont privilégiées dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI), pour amorcer des recherches nouvelles, ouvrir des chantiers méthodologiques innovants, ou construire et consolider des collaborations interdisciplinaires. Elles sont définies de manière délibérément très large.

- ▶ 1. **Recherches interdisciplinaires** sur les liens entre mémoire individuelle et mémoire sociale.
- ▶ 2. **Archives, mémoire, numérique** : l'AMI encouragera des recherches et initiatives sur les questions posées par les évolutions croisées des thématiques mémorielles, des humanités numériques, des politiques des données sensibles et de l'organisation et des usages des archives.
- ▶ 3. **Mémoires et territoire du Nord-Est parisien** : la plateforme encouragera les recherches qui, en lien avec les collectivités territoriales, les institutions d'enseignement et les acteurs sociaux, interrogent, en mobilisant notamment les **sciences participatives**, les mémoires sur le territoire du Campus Condorcet (Nord-Est parisien et de la Seine-Saint-Denis).

Ces deux dernières thématiques en particulier peuvent accueillir des projets en prise avec le territoire de la Seine Saint Denis : les associations (par exemple professionnelles ou issues de l'expérience migratoire), les institutions patrimoniales, ainsi que les acteurs locaux de l'enseignement, des politiques sociales et de santé. La Plateforme ambitionne de développer des modalités de co-construction des savoirs et de transfert de connaissance en direction de la société civile, en lien avec les acteurs politiques, économiques et sociaux locaux ou

nationaux. Elle encouragera la mobilisation des méthodes et modalités participatives de la recherche.

Calendrier

L'objectif de cet AMI est de favoriser l'élaboration et la structuration de projets collaboratifs susceptibles de recevoir un financement pour l'année académique 2022.

La proposition doit être soumise sur papier libre (3 pages max. bibliographie sommaire comprise). Elle doit inclure :

- Un projet scientifique : question de recherche, état de l'art, champ(s) disciplinaire(s)
- Terrain d'enquête et méthodologie
- Collaborations engagées (y compris avec des acteurs non académiques), actions de formation, expérimentations méthodologiques éventuelles

Les propositions peuvent venir en complément d'un projet déjà financé dans la mesure où la proposition constitue pour ce projet un apport scientifique supplémentaire.

Date limite de transmission : 26 septembre 2021

A l'adresse suivante : ami-memoire@cnr.fr

Les personnes et équipes présélectionnées seront conviées à une journée de travail le 1^{er} octobre 2021.

Elles présenteront et discuteront ultérieurement, à une date à déterminer, leurs propositions avec un conseil scientifique rassemblant des experts issus des établissements partenaires de l'AMI. Seront également conviés à ce séminaire des représentants du tiers secteur de la recherche, de la société civile et des institutions publiques.

À l'issue de ce séminaire, les projets finalement retenus seront financés à hauteur de 15 000 euros env. Le financement sera octroyé pour un an. La demande budgétaire ne pourra concerner que des dépenses de fonctionnement et d'équipement.

Les porteurs devront participer à une journée de restitution qui sera prévue en fin d'année académique 2022-2023.

Coordination scientifique : sandrine.lefranc@cnr.fr

Secrétaire générale : francoise.paillous@cnr.fr

Coordination administrative : vita.mikanovic@cnr.fr

Secrétariat : nicolas.claudon@cnr.fr